

Formation RISK Partenaires	
Fiche pédagogique	
Assurances Responsabilités civiles	
Durée	Adaptée en fonction des infrastructures
Animée par	
Enjeux	En tant que chef d'entreprise, vous êtes responsable des dommages causés par vous-même, mais aussi par votre personnel, vos locaux et votre matériel professionnel ainsi que par les objets que vous fabriquez, vendez, réparez ou installez. Certes, la plupart de ces accidents n'ont pas de conséquences dramatiques, mais un certain nombre d'entre eux, de par leur gravité, peuvent mettre en péril la viabilité de votre entreprise, compte tenu des indemnités que vous devrez verser aux victimes.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Maîtriser le vocabulaire juridique rattaché à la notion de responsabilité civile</li> <li>→ Connaître les cas où la responsabilité civile peut être mise en cause</li> </ul>
Public	Toute structure (entreprises, associations, collectivités...) employant un ou des salariés.
Pédagogie	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Support vidéo projecteur/ Power Point</li> <li>→ Documents remis à chacun des participants</li> <li>→ Un support papier permettant la prise de note</li> </ul>
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>Définir les principes de la responsabilité civile</b></li> <li>1. Définition de la responsabilité civile</li> <li>2. Éléments constitutifs de la responsabilité civile</li> <li>→ <b>Comprendre le principe et la méthodologie de mise en jeu de la responsabilité civile</b></li> <li>1. Principe juridique               <ul style="list-style-type: none"> <li>a) responsabilité délictuelle et quasi-délictuelle</li> <li>b) domaine contractuel</li> </ul> </li> <li>2. Lien entre le droit de la responsabilité civile et l'assurance de ce risque</li> <li>→ <b>Connaître le principe de la réparation du dommage corporel et son évaluation</b></li> <li>1. Caractères du dommage réparable</li> <li>2. Réparation du dommage               <ul style="list-style-type: none"> <li>a) principe de la réparation intégrale</li> <li>b) réparation en nature/réparation en équivalent</li> <li>c) évaluation du dommage en droit commun</li> <li>d) répartition de l'indemnité réparatrice</li> </ul> </li> </ul>
Lieu	Site de l'entreprise
Contact	Alexandre DEGOUL      RISK Partenaires Rue des Traits la Ville 54 203 TOUL CEDEX



Gérer *vos risques* pour un avenir *serein*